



Ecoles à  
**Horaire Continu**  
 Suisse



Pour plus d'écoles à horaire continu

may 2007, Nr 38

## Des écoles à horaire continu pour l'égalité des chances

L'Association suisse des écoles à horaire continu se bat depuis 20 ans pour le développement des Ehc. Même si aujourd'hui, partout dans le pays, politique et économie appellent ce type d'établissement de leurs vœux, nous devons continuer à nous battre avec de bons arguments.



A l'école Feldblumen, à Zurich, les enfants bénéficient d'un encadrement professionnel tout au long de la journée. Photo: Urs Siegenthaler



Les études le montrent clairement: en Suisse, l'égalité des chances à l'école n'est pas garantie. Les disparités sociales et matérielles dans les familles ont un impact direct sur la réussite scolaire de leurs enfants. On sait aussi que les premières années d'école sont décisives. Il est très difficile d'apprendre plus tard ce qu'on n'a pas appris pendant ces années-là.

Les écoles à horaire continu offrent à tous les enfants un terrain propice à l'épanouissement intellectuel et social. C'est particulièrement le cas pour les enfants laissés à eux même ou ceux qui ne bénéficient pas d'un encadrement suffisant dans leurs familles, et qui sont donc désavantagés par rapport aux autres.

#### Les incidences négatives d'une tarification en fonction des revenus de la famille

Fréquenter une école à horaire continu suppose encore un engagement certain de la part des enfants et de leurs parents. Et cet engagement a son prix. En général, les frais scolaires sont calculés par rapport aux revenus des parents et varient entre 6 et 90 francs par jour. Même si

ces prix sont abordables, suivant leur situation matérielle, ils peuvent représenter un fardeau pour les parents. Ces tarifs calculés en fonction des revenus de la famille pèsent particulièrement sur les salaires moyens à élevés, ce qui a pour conséquences négatives une trop grande homogénéité des groupes d'enfants dans les écoles. Apprendre les uns des autres est pourtant un aspect essentiel du concept des écoles à horaire continu et cela passe par les différences culturelles, sociales et économiques des enfants.

#### Des écoles gratuites pour tous

Dans la perspective de son vingtième anniversaire, le Comité de l'Association suisse des écoles à horaire continu a fait le point sur ses exigences et souhaite rester une pionnière qui met le doigt sur les nouveaux problèmes. Pendant longtemps, on s'est demandé comment concilier travail et vie de famille. Aujourd'hui, un autre argument de poids est apparu dans le débat : les écoles à horaire continu favorisent l'égalité des chances pour les enfants.

Pour répondre aux attentes d'hier et d'aujourd'hui, les écoles à horaire continu doivent être abordables pour les revenus modestes et financièrement intéressantes pour les revenus élevés. La solution, et ce que préconise l'Association, ne peut être que de faire de ce type de structures des écoles publiques financées par l'Etat, donc des écoles publiques gratuites. C'est le seul moyen de garantir que tous les enfants, indépendamment du revenu de leurs parents, pourront fréquenter une école à horaire continu. Et la seule manière de faire un pas de plus vers l'égalité des chances.

*Silvia Schenker, présidente*

#### Rendez-vous

**30 mai/1er juin 2007, Interlaken**

Conférence «Kinderbetreuung im Wandel» (les mutations dans l'accueil des enfants)

Avec entre autres un débat sur les futures missions d'éducation des écoles (à horaire continu) et des garderies entre l'Association suisse des écoles à horaire continu et la haute école pédagogique de Soleure.

Infos:  
[www.zukunftkinderbetreuung.ch](http://www.zukunftkinderbetreuung.ch)

**9-11 juillet et 19/20 octobre, Berne**

Formation pour les directeurs d'écoles à horaire continu

Infos:  
Petra Spichiger, directrice de l'école de Zollikofen,  
079 597 55 22,  
[petra.spichiger@bluewin.ch](mailto:petra.spichiger@bluewin.ch)



#### La bataille n'est pas finie

Tout a commencé dans les années septante: des femmes et quelques hommes ont commencé à se battre pour la création d'écoles à horaire continu. Grâce à eux, les premières écoles publiques à horaire continu ont ouvert leurs portes à Zurich, Berne et Bâle. En 1987, ces pionnières et ces pionniers fondent l'Association suisse des écoles à horaire continu. Cette organisation faitière permettra une meilleure collaboration des groupes locaux et cantonaux.

Vingt ans après, en 2007, ce sont d'autres défis qui nous attendent. Nombreux sont ceux qui, dans les cercles politiques, économiques et dans l'ensemble de la population, ont compris la nécessité des écoles à horaire continu. La question est maintenant de savoir quelles écoles nous voulons et comment nous allons les financer. Félicitons-nous donc de nos succès passés avant de nous lancer avec élan dans les batailles de l'avenir.

*Markus Mauchle, responsable du Bureau alémanique*



## Les écoles à horaire continu doivent rester facultatives

Quelle joie ! Fin septembre de l'année passée, l'Association des écoles à horaire continu de Berne a déposé l'initiative cantonale pour les structures Isabelle Chassot, directrice de l'instruction publique du canton de Fribourg, fera un discours à l'occasion de l'anniversaire de notre association. Isabelle Chassot est également connue sur le plan national : c'est la nouvelle présidente de la Conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique.

*Isabelle Chassot, que pensez-vous de l'offre en écoles à horaire continu en Suisse?*

Les situations sont très différentes, et ce pour plusieurs raisons : les besoins varient, il est nécessaire de les sonder et de rechercher des solutions locales. De même, les possibilités de financement sont difficiles à trouver et différent d'un endroit à l'autre. Ces dernières années, la question de l'accueil extra-familial est devenue de plus en plus importante et j'estime qu'il faut répondre à ce besoin. Ce n'est pas seulement une question de convenance personnelle, c'est également dans l'intérêt de la société et de l'économie.

*Certains estiment que les écoles à horaire continu devraient devenir la norme. Qu'en pensez-vous ?*

Quand on parle de norme, il ne s'agit pas de créer obligatoirement des écoles à journée continue partout en Suisse comme c'est le cas pour l'école obligatoire. Il faut proposer des structures d'accueil des enfants qui soient adaptées aux besoins des familles, mais pas obligatoires.

*Vous êtes donc favorable à un modèle fixe?*

Non, j'estime qu'il doit y avoir différentes possibilités. Il faut proposer des structures qui accueillent les enfants pendant les jours de congé et les vacances et qui incluent les enfants en âge pré-scolaire. Par ailleurs, si le projet Harmos est accepté, à l'avenir, la scolarisation des enfants se fera dès 4 ans. Bien entendu, ce genre de prestation est en général proposée en collaboration avec les écoles, mais elle n'est pas obligatoire. Ce sont des tâches supplémentaires qui nécessitent des professionnels ayant une formation.

*Le projet Harmos, l'accord intercantonal sur l'harmonisation de l'école obligatoire, qui va être mis en place ces prochaines années, prévoit que les cantons financent une offre d'écoles à horaire continu adaptée aux besoins. Concrètement, qu'est-ce que cela veut dire ?*

Dans un premier temps, il s'agit d'harmoniser les structures et les objectifs les plus importants de l'école obligatoire. Le projet prévoit une clause

sur les horaires bloc et les structures d'accueil de jour. Les horaires bloc sont purement une question d'organisation scolaire. Les écoles à horaire continu, en revanche, vont plus loin. L'organisation de structures d'accueil extra-scolaire pour les enfants et les adolescents dépasse le simple cadre de l'école et relève de la politique sociale et familiale.

*Une commission du Conseil national planche actuellement sur la concrétisation de 5 initiatives parlementaires, afin que la Constitution fasse de l'accueil extra-familial une prérogative cantonale. Qu'en pensez-vous ?*

En ce qui concerne l'école en tant qu'institution et la responsabilité politique en matière d'éducation, le projet Harmos est une bonne solution. Pour ce qui est de la nécessité d'inscrire ces prérogatives dans la Constitution, les avis sont



Isabelle Chassot, conseillère d'Etat (FR) et présidente de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP)

partagés. Je n'ai pas l'impression que la mention de cette question dans les amendements de la Constitution soit nécessaire, car tout ce qu'il faut harmoniser au niveau national est déjà prévu dans le projet Harmos. De plus, il ne s'agit pas en premier lieu de questions d'éducation nationale, mais de société.



*Qu'est-ce qu'il faudrait faire selon vous?*

Inscrire ces objectifs dans les dispositions de la Constitution sur les objectifs sociaux pourrait permettre de renforcer le soutien social et familial. En tant que canton, nous sommes très sceptiques par rapport aux programmes fédéraux d'impulsion, et pas seulement dans le domaine scolaire. Comme nous en avons souvent fait l'expérience, ce sont souvent ces programmes que l'on sacrifie les premiers.

*Comment faudrait-il donc financer les écoles à horaire continu?*

Comme je vous l'ai dit, l'accueil extra-familial et extra-scolaire est payant et ne rentre donc pas dans la catégorie des prestations de l'école gratuite et obligatoire au sens de l'article 62b. Les structures d'accueil doivent être financées par les deniers publics, avec des cotisations des parents et des entreprises.

Devenir membre

Soutenez le travail de l'Association suisse des écoles à horaire continu en devenant membre! Nous nous engageons en faveur des écoles à horaire continu et conseillons parents et groupes de projets.

La cotisation annuelle est de Fr. 30.-;

L'abonnement annuel à notre Newsletter «info» est de Fr. 12.-

Pour devenir membre ou pour vous abonner, il suffit d'un message par courriel ou un appel téléphonique (suisseromande@horairecontinu.ch) (078/891 95 96)

*En plus de votre rôle de présidente de la conférence des directeurs cantonaux de l'instruction publique, vous êtes également directrice de l'instruction publique du canton de Fribourg. Quelle est la situation dans votre canton?*

Dans le canton de Fribourg, ce sont les communes qui sont responsables des horaires de classe, du transport et de l'accueil extra-scolaire, qu'elles organisent en par-

tenariat avec des initiatives privées, suivant les besoins de la population. C'est ce que prévoit notre loi sur la jeunesse récemment entrée en vigueur. Je remarque une augmentation de ce genre de structures, avec des organisations et des financements différents, tant dans les zones

urbaines que dans les zones rurales de notre canton. Une stratégie à long terme qui intègre la politique sociale et les questions d'éducation est en train de se mettre en place.

*Interview réalisée par Irène Harnischberg, journaliste et mère de trois enfants.*



Jan, 5e primaire à l'école «Im Türmli», dans la Länggasse, en ville de Berne

**«Je trouve super qu'on ait un baby foot et un billard dans notre école.»**

info n° 38 – may 2007  
Publiée par l'Association suisse des écoles à horaire continu

Textes: Markus Mauchle, Brigitte Müller (muellertext.ch)  
Traductions: Béatrice Cady  
Mise en page: Atelier 22, Manuela Fischer, Winterthur  
Impression: Ziegler Druck- und Verlags-AG

Une publication à l'intention des membres et des donateurs de l'Association suisse des écoles à horaire continu  
Abonnement: Fr. 12.-/an  
Tirage: 1700 exemplaires  
Périodicité trimestrielle

Association suisse des écoles à horaire continu  
Av. de Rumine 2, 1005 Lausanne  
Tél. 078 891 95 96  
suisseromande@horairecontinu.ch  
www.horairecontinu.ch

Les Ehc facilitent la vie de famille

Enseignement intégrant le temps consacré aux devoirs

Encadrement professionnel pendant toute la journée

Repas et loisirs en compagnie d'autres enfants